

La Zac du Fouillet

La Zac du Fouillet, au Mans, est l'un des quartiers qui sont en cours de réalisation ou à l'étude sur le territoire de Le Mans Métropole. Cet aménagement est réalisé en concession.

Page modifiée le jeudi 10 février 2022 • Données Ville du Mans

Localisation



© Le Mans Métropole

La Zac du Fouillet s'étend **dans la continuité des quartiers sud** du Mans, jusqu'à la déviation sud-est. Elle est bordée à l'est par l'avenue du Docteur-Jean-Mac, qui constitue l'une des entrées de ville du sud-est de l'agglomération.

La route de Ruaudin, RD 142, traverse le futur **secteur dédié à de l'habitat**.

Les lignes de bus 10 et 15 empruntent l'avenue de Toulouse et permettent de se rendre vers le tramway à Pontlieue, vers le centre commercial Centre Sud ou encore vers le secteur de la Californie où se trouvent le lycée Sud, plusieurs organismes de formation, le site de MMA et des équipements sportifs.

Plusieurs commerces tels que boulangerie, boucherie, restaurant, supérette et pharmacie sont installés avenue du Docteur-Jean-Mac.

Programme



© Le Mans Métropole

Secteur d'activités

Le premier secteur, situé le long de l'avenue du Docteur-Jean-Mac, constitue une zone d'activités dans laquelle se sont installés le nouveau centre de secours et d'incendie Le Mans sud et quelques entreprises. En 2021, deux lots restent à commercialiser.

Cette zone à **vocation artisanale et commerciale** est desservie par la rue du Fouillet, agencée sous forme de cour urbaine en impasse. Un carrefour à feux a été construit pour sécuriser et faciliter la sortie des véhicules d'intervention des pompiers.

Un soin particulier a été apporté au traitement paysager, notamment la façade sur l'avenue. Le cheminement piéton existant a été amélioré pour rejoindre la rue de Guetteloup.

A l'ouest du secteur d'activités, un boisement sera conservé jusqu'au secteur habitat (plus de 6 ha de boisement protégé).

Secteur d'habitat

Le second secteur s'étend de part et d'autre de la route de Ruaudin, le long de la déviation Sud-est. **Les réflexions sur l'aménagement de ce secteur ne sont pas finalisées à ce jour.**

Au sud de ce secteur, un boisement protégé sera conservé et renforcé le long de la déviation sud est.

État d'avancement

Les travaux nécessaires à l'aménagement de la zone d'activités sont terminés. Au préalable, des dispositions avaient été mises en œuvre, en accord avec l'autorité environnementale et dans le cadre d'un protocole scientifique, pour préserver une espèce végétale par l'**aménagement de stations de préservation** et replantation.

Les études de maîtrise d'œuvre de la partie habitat sont en cours (études acoustiques, environnementales,..). Le projet d'aménagement du secteur habitat n'est pas finalisé.

Maîtrise d'ouvrage

Cette opération est réalisée par Cénovia. Vous pouvez vous [reporter au site de l'aménageur](#) pour plus d'information sur la commercialisation.

Nombre de logements indéterminé

Projet en cours de réflexion